



Paris, le 05 mars 2015

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

A

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Madame la Ministre,

Vous avez présenté, le 13 novembre dernier, le bilan des chantiers de modernisation des métiers de l'éducation ouverts en juillet 2013.

Si ce travail de concertation a abouti à une amélioration de la situation d'un certain nombre de personnels, d'autres catégories n'ont toujours pas vu, à ce jour, de mesures concrètes les concernant.

Nous tenons en particulier à vous alerter sur la situation spécifique des enseignants exerçant dans les établissements et services médico-sociaux et de santé, ainsi que dans les SEGPA, EREA et ULIS.

Les textes régissant les conditions de travail de ces personnels (obligations réglementaires de service, régime indemnitaire, rémunération du temps consacré aux heures de coordination et de synthèse...) sont en effet pour la plupart obsolètes et source de contentieux, voire de conflits dans de nombreux départements.

Or nous n'avons à ce jour ni de relevé précis des mesures qui seraient envisagées, ni de calendrier de mise en œuvre. Pire, certaines situations, parmi les plus conflictuelles, semblent tout simplement avoir été laissées de côté : c'est le cas en particulier des coordinateurs pédagogiques des ESMS et établissements de santé, qui subissent, depuis la mise en œuvre du très contesté décret sur les Unités d'Enseignement de 2009, une perte de rémunération très importante pour un travail sensiblement équivalent.

Nous avons par le passé alerté à plusieurs reprises votre ministère sur ces problématiques. Il serait dommageable que le vaste chantier qui a été engagé se referme en laissant sur la touche, certaines des catégories qui en attendaient le plus.

Nous demandons que les discussions reprennent sans tarder avec vos services pour aboutir enfin à une véritable reconnaissance du travail de ces personnels auprès des élèves en situation de handicap ou en grande difficulté.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR